

Sundicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

La communication instantanée de notre organisation syndicale

Lettre de direction n° 1002 : PIAL & École inclusive : le SNPDEN-UNSA dans l'action !

Pour une École inclusive à la hauteur des enjeux, pour la reconnaissance des pilotes de PIAL, et pour l'amélioration des conditions de travail des personnels de direction, le SNPDEN-UNSA alerte et porte ses propositions.

Suite à <u>son courrier du 13 juillet 2022</u> envoyé au ministre de l'Éducation nationale, le SNPDEN-UNSA a été reçu le vendredi 16 septembre.

Nous avons rappelé, à nouveau, que l'École inclusive est un chantier syndical prioritaire, l'un des principaux sujets de préoccupations des collègues, en particulier celle des pilotes de PIAL. Nous avons réaffirmé notre volonté d'une vision ambitieuse pour l'École inclusive, la nécessité de revoir la gestion interministérielle des élèves à besoins particuliers, et celle d'ouvrir le champ des négociations en ce qui concerne les indemnités des pilotes de PIAL. Surtout, nous avons réitéré notre volonté de voir, enfin, de réelles avancées dans les prochains mois. Le Ministère a accepté de revoir sa copie et d'acter l'existence de groupes de travail à compétences élargies afin de leur donner de véritables moyens d'actions, associant notamment la direction du cabinet du Ministre et la DGRH.

Et puisque le SNPDEN-UNSA est un syndicat réformiste positif et pragmatique, il a porté au Ministère des propositions concrètes pour faire avancer le dossier :

- Faire émerger la définition du « **PIAL type** » qui pourrait permettre, sur le terrain, de répondre aux problématiques actuelles (la taille critique, les liens interdegrés, une équipe type de pilotage avec coordonnateur et AESH déchargés, la formation, le recrutement des AESH, la gestion des notifications...),
- Rémunérer le pilote de PIAL avec la création d'une indemnité spécifique.

-->Les propositions concrètes du SNPDEN-UNSA pour une École véritablement inclusive : cliquez ICI

Sur ce dernier point, le Ministère accepte enfin, après 2 ans, le principe d'une indemnité. Mais cette revendication, portée et obtenue par le SNPDEN-UNSA, ne saurait suffire.

En effet, en conférence nationale élargie aux secrétaires départementaux et commissaires paritaires, réunie les 12 et 13 septembre, le SNPDEN-UNSA a acté la possibilité d'une action forte, symbole de notre unité, en soutien à nos négociations. Elle consistera en la rédaction individuelle, par les pilotes de PIAL, d'un constat de carence, destiné à montrer l'incapacité actuelle des personnels de direction à remplir les missions de pilotage qui leur sont confiées. (--> ICI, un modèle de constat de carence)

Ce courrier sera envoyé aux Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale et Inspecteurs Autonomie et Scolarisation des élèves handicapés et en copie au secrétaire départemental du SNPDEN-UNSA.

Le SNPDEN-UNSA se mobilise pour une École inclusive concrète, accueillante et valorisante. Elle ne peut demeurer à l'état de slogan et ne saurait continuer d'être source d'insatisfactions pour les usagers comme pour les personnels. La reconnaissance de l'engagement continu des personnels de direction dans cette voie est une attente forte!

Bruno Secrétaire général **BOBKIEWICZ**

cliquez ici pour vous désabonner.